

RABE WERK

Notice d'instruction

des charrues réversibles semi-portées

Marabu, Marabu Avant

Marabu Variant, Marabu Vari-Avant

Conforme au code du travail.

Il est indispensable de lire ce manuel très attentivement avant la mise en service de la charrue.

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement la charrue et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Attention au "signal d'avertissement".

Le symbole porté dans la présente notice et sur la charrue signale un danger.



Conditions de garantie

La charrue réversible semi-portée est prévue pour un usage agricole normal. Une autre utilisation est considérée comme non conforme et toute responsabilité est déclinée pour les dommages qui en résulteraient.

Pour une utilisation conforme, il faut également respecter les conditions d'utilisation et d'entretien indiquées par le fabricant et utiliser exclusivement les pièces de rechange d'origine.

Les modifications apportées à l'initiative de l'utilisateur excluent toute responsabilité de notre part en cas de dommages.

Les éventuelles réclamations lors de la livraison (dommages au transport, commande incomplète) sont à faire de suite par écrit.

Les conditions d'accord ou de refus de garanties sont relatées dans nos conditions générales de vente.

Données techniques

Nombre de corps	6	7	8		9*	Dégagement sous bâti env. cm	Largeur de travail par corps env. cm**
Nombre de corps avant/arrière	4/2	4/2+1	4+1/2+1	5/2+1	5+1/2+1		
Extensible	8	8	-	9	-		
Modèle*	Poids env. KG / puissance env. KW						
MARABU 180 A (G)	-	2.970 90-150	3.230 100-160		3.710 120-180	75 80	38 (33/43)
MARABU 180 BS (G)	-	3.480 120-180	3.760 130-200		4.260 150-220	85	40 (35/45)
MARABU AVANT 180 A (G)	-	3.390 103-160	3.720 120-180		4.330 130-190	75	38 (35/41)
MARABU AVANT 180 BS (G)	-	4.100 130-190	4.470 150-215		5.130 160-235	80	40 (37/43)
MARABU VARIANT 180 A (G)	2.850 95-155	3.110 103-170	3.370 120-190		-	80	33-53
MARABU VARIANT 180 BS (G)	3.330 120-185	3.610 130-200	3.890 150-220		-	85	33-53
MARABU VARI-AVANT 180 A (G)	3.210 103-170	3.530 120-190	3.850 130-215		-	75	33-53
MARABU VARI-AVANT 180 BS (G)	3.860 125-200	4.230 140-220	4.600 160-240		-	80	33-53

* (G) = avec articulation du bâti : poids supplémentaire env. 220 KG ou 290 KG pour les "AVANT" ou "VARI-AVANT".

9 corps seulement en "G", 6 corps pas de "G".

** () = +/- 5 cm avec cales ; +/- 3 cm en réglage d'origine.

Equipement standard : bâti poutre 180 mm, dégagement entre corps 100 cm, attelage cat. II (pas sur série B) ou III, retournement hydraulique double effet, dispositif semi-porté avec chariot central à relevage hydraulique simple effet (roues 400/60-15.5 ou 400/55-22.5), réglage mécanique ou hydraulique de la largeur de travail du 1er corps, corps avec sécurité à boulon de cisaillement (MARABU/-VARIANT) ou non-stop (-AVANT/-VARI-AVANT), verrouillage au transport.

MARABU VARIANT/-VARI-AVANT : largeur de travail variable hydraulique.

Modèle "...G" : avec articulation du bâti pour une adaptation au terrain, amortisseur hydraulique et dispositif de maintien en terre des corps arrières.

Options : rasettes fumier (33 KG/paire) ou maïs (35 KG/paire), déflecteurs (14 KG/paire), coutres circulaires (MARABU/-VARIANT : que sur dernier corps) lisses ou crénelés (36 KG/paire), montés sur ressorts (43 KG/paire), coutres de contreseps (6 KG/paire), bras de traction à déclenchement mécanique ou hydraulique (60/80 KG/paire), pointes sous-soleuses et roues de terrage pour l'arrière de la charrue, pneus 10.0/80-12 (seulement Modèle "G", env. 70 KG), verrous de blocage de sécurité non-stop "AVANT", freinage pneumatique, supports d'éclairage.

Consignes de sécurité

Attention : il est interdit de monter sur la charrue ou de s'y tenir au cours d'un trajet ou de se tenir dans la zone de danger (zone de basculement) de la charrue !

Contrôler le délestage de l'essieu avant, rajouter les masses d'alourdissement nécessaires.



Avant de quitter le tracteur, il faut abaisser complètement la charrue, couper le moteur et retirer la clé de contact.

Le réglage de la charrue, ainsi que les autres travaux sur la charrue ne doivent être exécutés que si celle-ci est complètement abaissée.

Avant une manoeuvre de retournement ou de déport de la charrue et lors du démarrage, s'assurer que personne ne se trouve dans la zone de basculement.

Dans les virages très étroits, surtout en marche arrière, attention aux risques de contact entre le tracteur et la charrue.

Avant la première utilisation ou après une immobilisation assez longue, s'assurer que tous les paliers et articulations sont bien lubrifiés et que toutes les vis sont bien serrées. Contrôler la pression des pneus.



Au niveau de la tourelle et du chariot, il existe des risques de coincement.

Attelage

Veiller à utiliser les mêmes cotes d'attelage (cat. : tracteur/charrue).

Vérifier la pression des pneus du tracteur et l'espace qui sépare les pneus ; les largeurs de voie avant et arrière doivent être à peu près identiques, les faces internes des pneus doivent être alignées.

Régler à la même hauteur les bras de relevage.

Régler le 3ème point afin que la tourelle soit verticale = position normale. Si au travail, les pitons d'attelage se retrouvent au-dessus ou en-dessous (régler les bras du tracteur selon la notice) il faut alors rallonger ou raccourcir le 3ème point.

Le dispositif d'attelage (à 3 points) doit être verrouillé conformément aux prescriptions.

Raccorder les conduits hydrauliques :

- . retournement double effet : 2 raccords
- . relevage arrière simple effet : 1 raccord
- . VARIANT, VARI-AVANT double effet : 2 raccords
- . réglage hydraulique de la largeur de travail du 1er corps double effet : 2 raccords.

Relever les béquilles.

Relevage en contrôle de position lors de l'attelage ou dételage ! Aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et la charrue même avec les commandes extérieures du relevage.



Position de transport (fig. 3)

Fixer latéralement les bras d'attelage du tracteur.

Relever la charrue à l'avant et à l'arrière.

Relever les béquilles (C/C1, fig. 1).

Basculer les butées de transport vers l'avant (E, fig. 5).

MARABU "G" (avec articulation) : tourner la charrue avec les corps versant à gauche vers le bas et bloquer l'articulation avec la cale F (fig. 4 + 5).

Basculer la butée de position médiane K (fig. 8).

Retourner doucement la charrue, elle s'arrête automatiquement.

Rabaisser l'arrière sur les butées de transport (E, fig. 5) et fermer le robinet (B, fig. 4).

A l'avant, abaisser tout en conservant un dégagement suffisant.

Voir les consignes de transport p. 11.

Transformation en position de transport

Ouvrir le robinet (B, fig. 4).

Relever la charrue, basculer les butées de transport vers l'arrière (E, fig. 4).

Défaire la butée de position médiane : basculer le levier K, retourner légèrement la charrue, déverrouillage automatique.

MARABU "G" (avec articulation) : tourner la charrue avec les corps versant à gauche vers le bas et déverrouiller l'articulation (F, fig. 4).

Dépôt de la charrue

La charrue peut être déposée en position médiane (comme au transport) ou, pour une durée plus longue afin de protéger la roue, sur les corps versant à droite.

Pour la dépose en position médiane, abaisser l'arrière sur les butées de transport, fermer le robinet B et déposer la charrue sur les béquilles C/C1 (fixer correctement les béquilles et contrôler la stabilité du terrain).

Pour la dépose sur les corps (positionner la charrue, les étauçons étant à la verticale, à l'aide de la roue), fermer également le robinet B et la déposer sur les béquilles C/C1. Le cas échéant, basculer les dents sous-soleuses vers l'arrière (retirer les boulons de cisaillement U, fig. 26).

Protéger les raccords du tuyau hydraulique des saletés.

Graisser toutes les surfaces de frottement.

Essais de retournement

Relever la charrue à l'avant et à l'arrière (ouvrir le robinet **B**, relever les bequilles **C/CL**, basculer les butées **E** vers l'arrière - articulation du bâti librement - broche **F**).

Maintenir le distributeur du tracteur jusqu'à ce que la charrue ait terminé son retournement. En contact avec butées **G**, fig. 8.

Ne pas retourner la charrue si le tracteur est trop à l'équerre par rapport à la charrue (risque de contact entre les 2).

Dans les virages très étroits, surtout en marche arrière avec les corps en position médiane, attention aux risques de contact entre le tracteur et la charrue.

Respecter une distance minimale entre le 1er corps de la charrue et le pneu ou le garde-boue du tracteur.



Demi-tour en bout de champ

En bout de champ, relever l'avant puis l'arrière de la charrue, effectuer un demi-tour en dessinant une courbe de la forme d'une poire et retourner la charrue au retour (voir **X**, fig. 11).

En début de raie, baisser l'avant puis l'arrière à la profondeur de travail pré-réglée.

Ces opérations doivent être effectuées en continu.

Mise en route

Les bras de relevage inférieurs du tracteur peuvent être, au labour, libres ou fixés latéralement. Normalement, on les laisse libres latéralement (pour faciliter les manoeuvres, il est conseillé de limiter le débattement à $5 + 5 = 10$ cm).

En terrain très en pente, très hétérogène ou sur des traces de roues très dures (moissonneuse batteuse), travailler avec les bras de relevage inférieurs fixes.

Pour le transport, il faut toujours fixer les bras.

Profondeur de travail : choisir la profondeur souhaitée avec le distributeur hydraulique du tracteur. Régler à l'arrière la profondeur avec la vis **H** (fig. 5) (les 2 vis à la même hauteur : elles doivent arriver en butée à la même hauteur).

Pour les MARABU "G", régler en plus la profondeur de travail de la roue de terrage arrière (**G1**, fig. 2) : en tournant l'excentrique, on peut adapter la profondeur de travail d'un côté par rapport à l'autre.

Régler très précisément la profondeur de travail sur toute la longueur de la charrue.

Relevage hydraulique : si le "contrôle d'effort" réagit de manière imprécise avec de longues phases de montée ou descente, dans ce cas il vaut mieux labourer sur les parcelles planes en "contrôle de position" et sur les parcelles accidentées en "contrôle mixte".

Aplomb : les étançons doivent être perpendiculaires au sol (90°) (fig. 10).
Régler chaque côté de la charrue séparément avec les manivelles G (fig. 8) :

manivelle gauche (G) : côté corps versant à gauche
manivelle droite : côté corps versant à droite.

Plus le nombre de corps est important, plus ce réglage est primordial.

Largeur de travail du 1er corps

La largeur de travail du premier corps doit être la même que les autres : à régler avec manivelle ou vérin (L, fig. 8) :

manivelle ou vérin (L) plus court : largeur plus importante
manivelle ou vérin (L) plus long : largeur moins importante.

Le vérin permet d'adapter continuellement la largeur de travail du 1er corps lors de fortes variations de pente.

MARABU, MARABU-AVANT : si l'on n'arrive pas à diminuer suffisamment la largeur de travail du 1er corps pour les tracteurs à très grande voie, fixer alors le stabilisateur par le trou arrière (2) dans le chariot (fig. 9 + 16).

MARABU VARIANT, MARABU VARI-AVANT : régler la largeur de travail du 1er corps avec les corps au milieu de leur plage de réglage (env. 43 cm/corps).
Lorsque l'on changera de manière centrale la largeur de travail des corps, la largeur du 1er corps s'adaptera automatiquement.

Si cette adaptation s'avère . trop forte : déplacer le stabilisateur (L2)
vers l'intérieur (trou 1)
. trop faible : déplacer le stabilisateur (L2)
vers l'extérieur (trou 2, fig. 8).

Largeur de travail autour du chariot central

Les corps à l'avant et à l'arrière du chariot doivent être parallèles (à mesurer au niveau des contreseps ; à régler avec les manivelles O et P, fig. 9, 14, 16).
La largeur de travail du 1er corps à l'arrière du chariot doit être identique aux autres ; en théorie mesurée à l'arrêt, jusqu'à 3 cm plus faible.

Pour adapter cette largeur de travail, tourner les tirants O et P en sens inverse l'un de l'autre et dans les proportions suivantes :

MARABU/-AVANT - 1 : 1 (fig. 9 + 16)

MARABU VARIANT/-VARI-AVANT - 1 : 2 (avant/arrière, fig. 13, 14, 15)

Largeur de travail trop grande - avant (O) plus court, arrière (P) plus long

Largeur de travail trop faible - avant (O) plus long, arrière (P) plus court.

Articulation du bâti (MARABU "G")

Ressort de rappel réglable assurant une parfaite adaptation au terrain et un maintien en terre des corps arrières.

Si les corps arrières ont tendance à sortir de terre, on peut augmenter la pression. Pour cela, relever légèrement la charrue, débloquer l'écrou T (fig. 17) et comprimer le bloc caoutchouc pour pouvoir retirer les vis T1. Augmenter encore la compression afin de pouvoir enfiler les vis dans les parçages T2. Dévisser et bloquer à nouveau l'écrou T.

Articulation de bâti équipée d'amortisseurs hydrauliques afin d'éviter les chocs au retournement. S'il y a du jeu dans les amortisseurs, il faut rajouter de l'huile au niveau du bouchon après avoir ouvert le robinet T4 (fig. 18). (Huile à base minérale).

Montage de l'essieu

Pneumatiques : 400/60-15.5 - voir fig. 19

400/55-22.5 - voir fig. 20.

Rasettes

Elles sont réglables individuellement. On peut également modifier leurs positions latérales par rapport au corps.

La distance au corps est modifiable par décalage ou retournement du support et dans le cas de tiges rondes, elle est réglable en outre par rotation de la tige. Lors du montage de rasettes (sur tiges rondes) mettre en place le disque cranté M et la pièce de pression M1 (fig. 24). Régler la profondeur des rasettes de manière à ce que seules leurs arêtes travaillent dans le sol. Faire attention au réglage uniforme de toutes les rasettes.

Défecteurs (V, fig. 26)

Les déflecteurs sont réglables en hauteur par l'intermédiaire des lumières des supports. Ne pas les régler trop profond afin de ne pas trop freiner la terre. Dans les terres qui s'émottent, les déflecteurs ne doivent que dévier l'arête supérieure de la bande de labour. Régler en conséquence la profondeur et la vitesse de labour. A l'avant, le déflecteur doit reposer sur le versoir ; régler la vis support de telle façon qu'elle appuie bien. Sur terres lourdes "qui ne s'émottent pas", utiliser des rasettes à la place des déflecteurs.

Coutres circulaires (fig. 23)

Les écartements entre les coutres circulaires et les corps doivent être d'environ 2 à 4 cm vers le côté opposé au côté labouré - tourner la tige.

Régler la profondeur de manière à ce que l'espace entre le moyeu du coudre circulaire et le sol soit de 5 cm environ - tourner à cet effet la rondelle crantée N1.

Limiter le débattement latéral à l'anneau de réglage N ; lors de cette opération, faire attention à ce que le coudre circulaire puisse se positionner selon la direction de la marche et ait un débattement jusqu'à 5° côté guéret. (Serrer fortement les anneaux de réglage N).

Rallonges de versoirs (le cas échéant)

Les régler toutes de manière identique ; pas trop profondément, afin qu'elles ne pénètrent pas dans la terre.

Bras de traction pour rouleaux

Pour le transport et pour l'ouverture du sillon, le bras de traction est orienté vers l'arrière et verrouillé ("VARIANT" et "VARI-AVANT" voir H, fig. 21).

En position de travail, le bras est perpendiculaire à l'avancement.

En présence de dispositifs d'escamotage et de maintien hydrauliques, mettre les pitons H3 (fig. 22) dans le crochet d'arrêt, si le rouleau -avec la charrue en position relevée- doit être tiré simultanément en contournant des obstacles.

Le déclenchement hydraulique en cas de branchement sur vérin de retournement s'effectue par courte impulsion dans le même sens que le retournement.

La sécurité Non-Stop "Avant" (MARABU AVANT, -VARI-AVANT) : est réglée correctement en usine.

Si les corps de charrue doivent céder plus aisément et avec plus de douceur dans les sols légers, ou si la force de rappel n'est pas suffisante dans les sols lourds, ce réglage peut être modifié à l'aide de la vis T (fig. 25).

Rotation de la vis T vers la droite : moins de force de rappel

Rotation de la vis T vers la gauche : force de rappel augmentée.

(Pour modèle "BS", déplacer le levier d'angle R à l'aide de la vis T1, puis serrer la vis T et le contre écrou - enfin écarter à nouveau la vis T1).

Important : il doit y avoir un intervalle d'au moins 2 mm entre le levier d'angle R et la butée S (ou vis T1).

Dans le cas de sols très lourds, mais sans pierres, la sécurité peut être neutralisée à l'aide du verrou de blocage J (option).

Attention : la sécurité Non-Stop travaille à l'aide d'un ressort ; le ressort monté est toujours sous tension (il est comprimé au montage en usine).

Le démontage du ressort ne peut être effectué que par un spécialiste à l'aide d'un outillage spécial.



Sécurité par boulon de cisaillement (également monté sur charrue "AVANT" et "VARI-AVANT" : après la mise en place d'un nouveau boulon de cisaillement (U1, fig. 26 + 29) -tête du boulon côté étançon- resserrer fortement l'autre vis de l'étançon.

Si le boulon de cisaillement est monté avec rondelle, il faut remonter le nouveau boulon avec une rondelle.

N'utiliser que des boulons de cisaillement d'origine (voir liste de pièces de rechange).

Maintenance - Entretien

Avant tous travaux sur une charrue attelée, il faut couper le moteur et retirer la clé de contact.

Ne pas travailler sur la charrue relevée, mais si cela s'avère indispensable, il faut alors prévoir un dispositif de soutien sûr.

Le montage de pneumatiques exige certaines connaissances et l'utilisation d'outils appropriés.

Avant tous travaux sur le système hydraulique, descendre complètement la charrue et ramener la pression du système à zéro.

Huiles et graisses usagées sont à déposer dans un centre de récupération spécialisé ! (huile hydraulique à base d'huile minérale).



Après les 8 premières heures d'utilisation, resserrer toutes les vis et vérifier ultérieurement leur serrage de manière régulière ; les vis du versoir doivent être serrées à 60 Nm, les écrous de roue à 260 Nm, les vis de fixation des axes de roues à 400 Nm (fig. 19 + 20).

Contrôler et réajuster si nécessaire les roulements à rouleaux coniques des roues, axes de retournement et coutres circulaires.

Toutes les articulations munies d'un graisseur doivent être graissées régulièrement. Pour les axes d'articulation du chariot W + W1 (fig. 29), les axes de vérin de retournement et relevage, les axes de croisillon et tourelle, les axes d'articulation du bâti (modèle "G") et les axes de la sécurité Non-Stop en présence de pierres (AVANT, VARI-AVANT) doivent être graissés tous les jours.

Entretenir les tirants et huiler les articulations.

Lors du rangement de la charrue, étaler de la graisse sur les surfaces de frottement et sur les tiges de vérin.

Contrôler de temps à autre la position de la fourchette d'inversion des vérins de retournement (Z, fig. 28) : la fourchette doit être verrouillée à chaque bout de course - bille montée sur ressort.

Remplacer à temps les pièces d'usure : socs et contresèps avant d'user le sep. Les plaques latérales (X, fig. 2) peuvent être réutilisées sur les corps opposés.

Pour les socs à pointe boulonnée, il faut d'abord retourner puis avancer les pointes.

Les nouveaux versoirs doivent être montés avec une pré-contrainte de 2 tours de tirant (remplacer les cales en carton défectueuses sous les lames de versoir - carton dur, voir liste de pièces).

N'utiliser que des pièces originales RABEWERK et des boulons d'origine neufs.

Les bagues d'articulations sont interchangeables en cas d'usure ; par exemple : croisillon de tourelle, double articulation (X1, fig. 27), articulations du chariot et du bâti, articulation des consoles de la sécurité Non-Stop (X2, fig. 27 : VARIANT, VARI-AVANT).

Pression des pneumatiques : charriot : 2,5 bars
roue de terrage : 2,5 bars.

Attention : TRANSPORT - Consignes de sécurité et de signalisation

Il est interdit de transporter quelqu'un ou de se faire transporter sur la charrue et de se tenir dans la zone de danger.

Adapter la vitesse de transport à l'état des chemins et des routes.
Attention dans les virages !

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Conformément au Code de la Route pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc, pour la circulation sur route, équiper votre charrue d'un dispositif d'éclairage (par ex. barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils attelés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les Articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un girophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec la charrue. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.



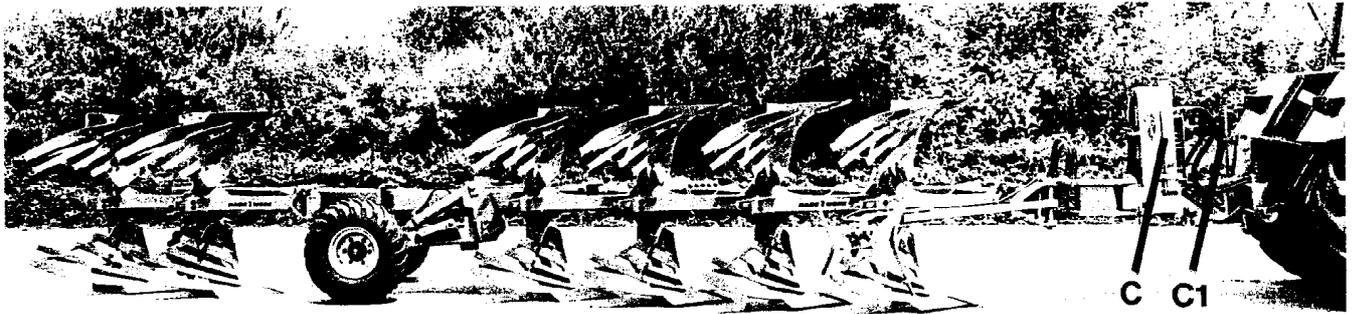


Fig.1

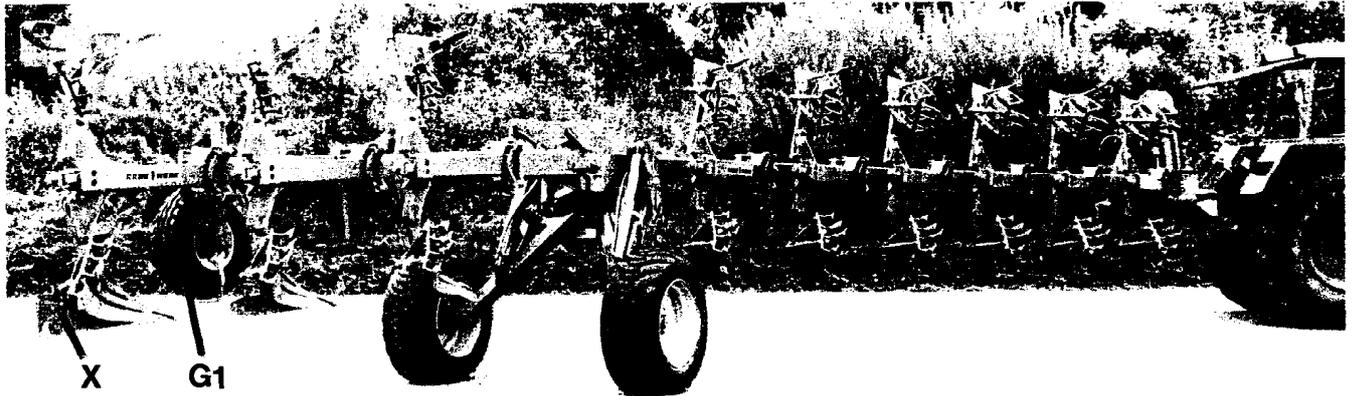


Fig.2

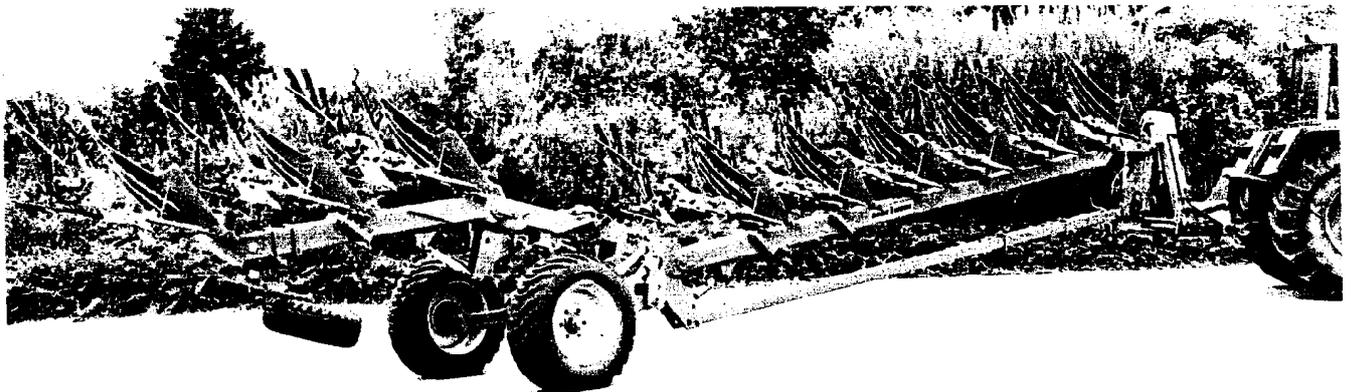


Fig.3

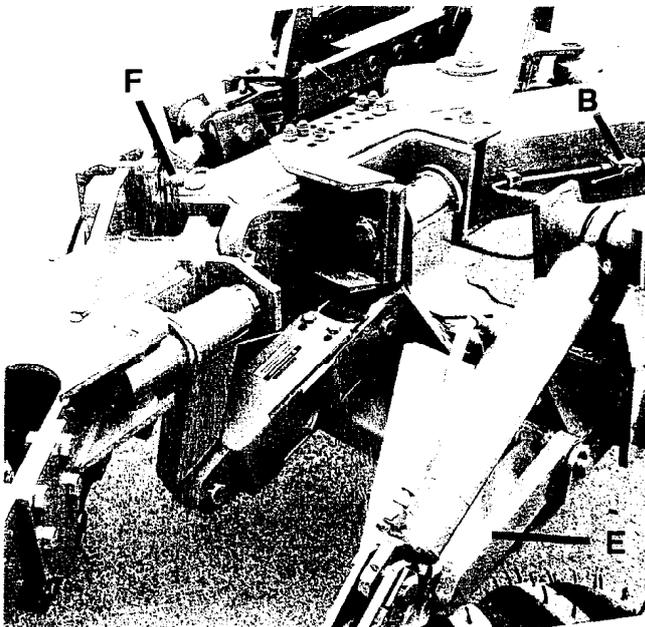


Fig.4

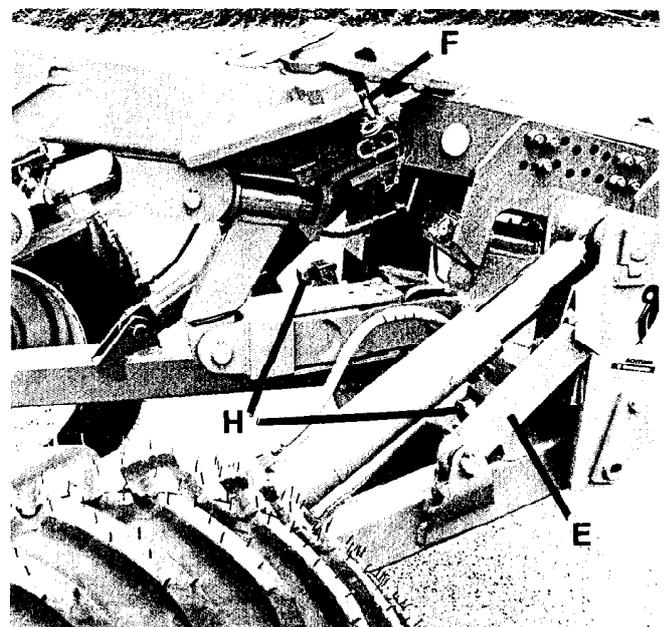


Fig.5

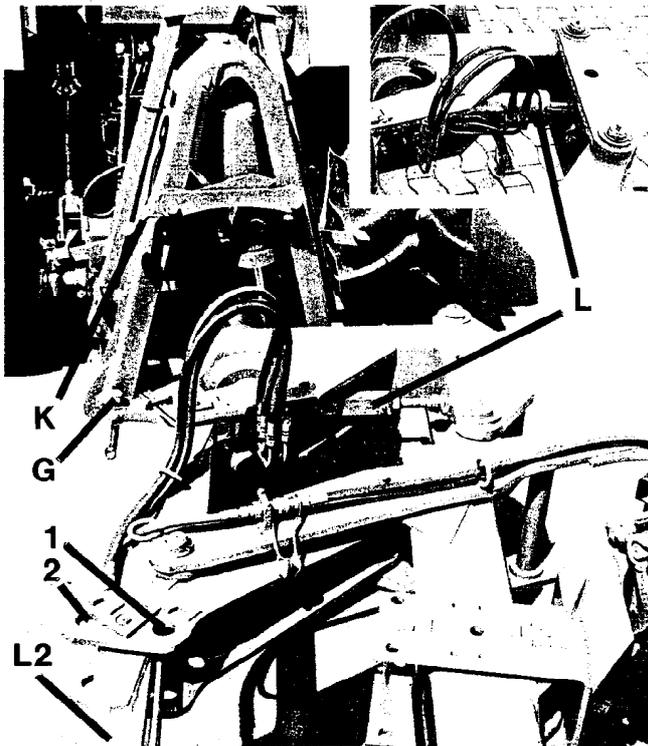


Fig.8

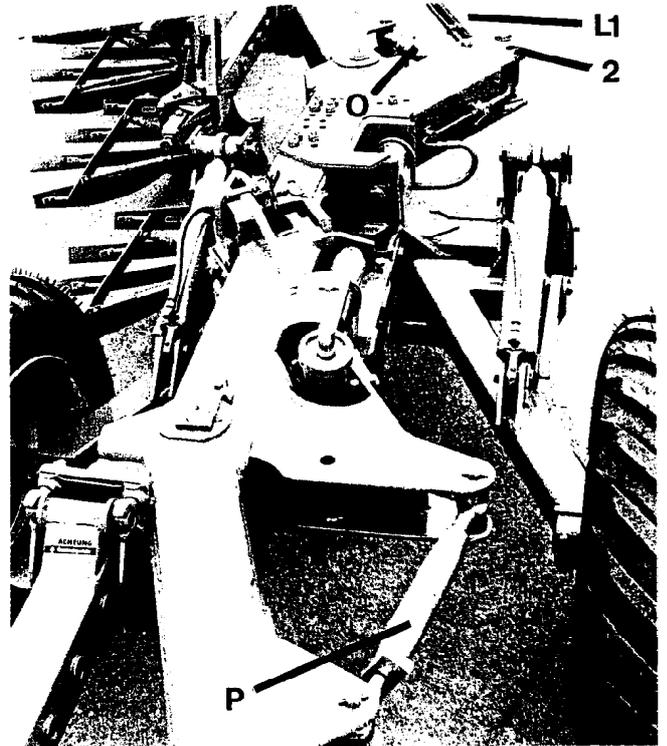


Fig.9

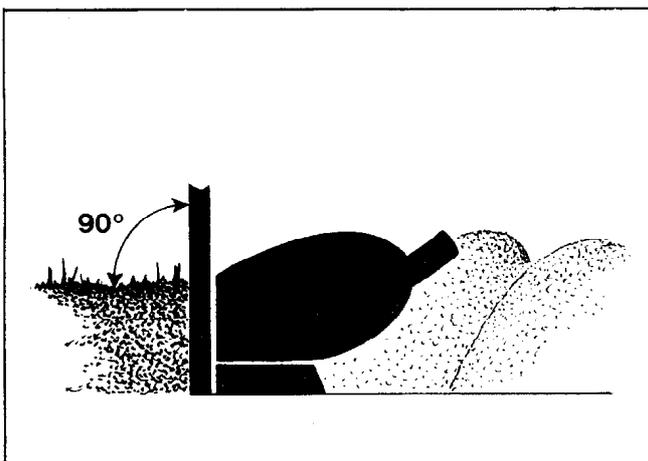


Fig.10

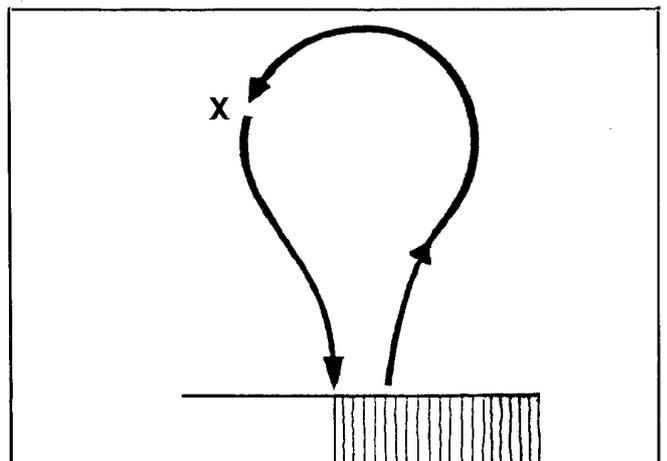


Fig.11

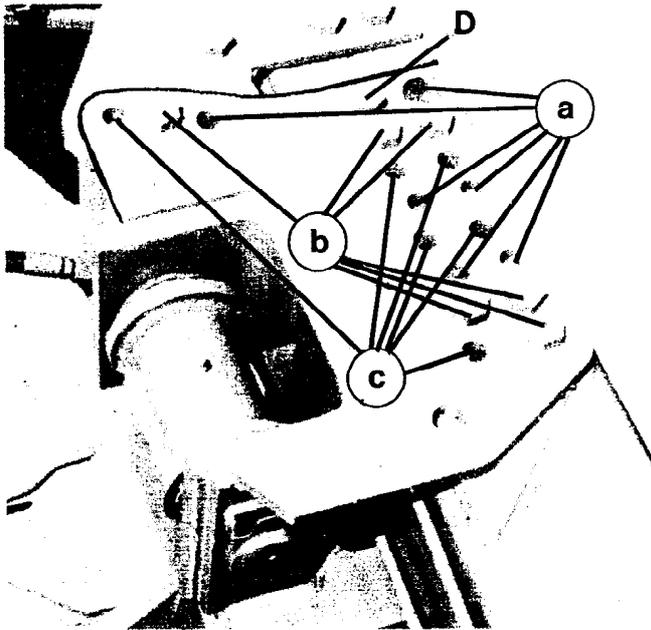


Fig.12

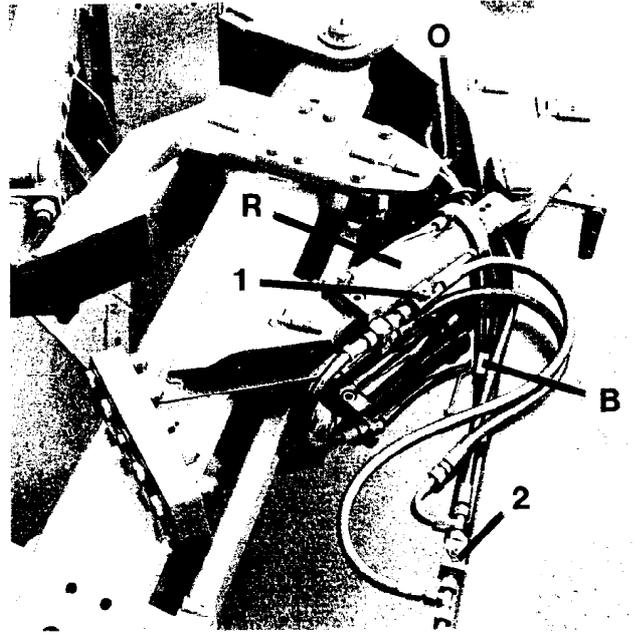


Fig.13

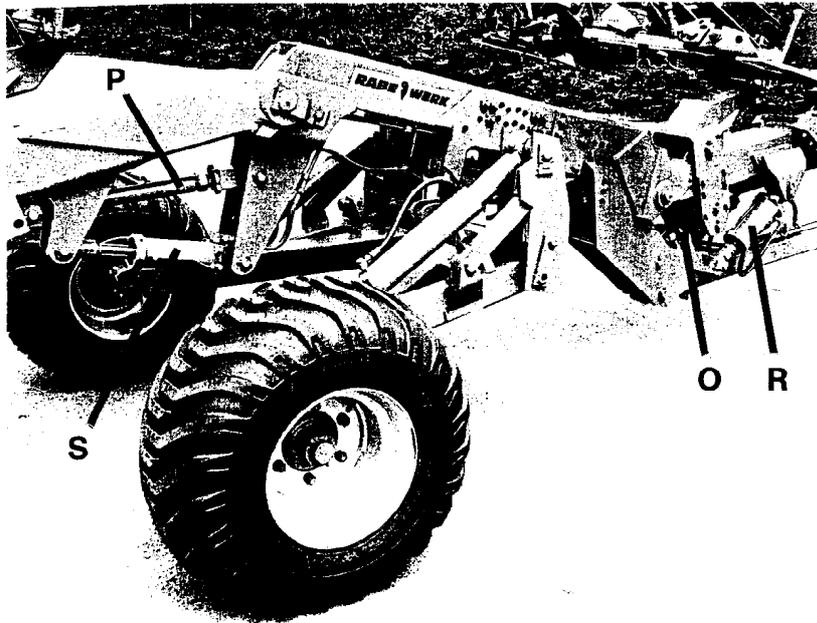


Fig.14

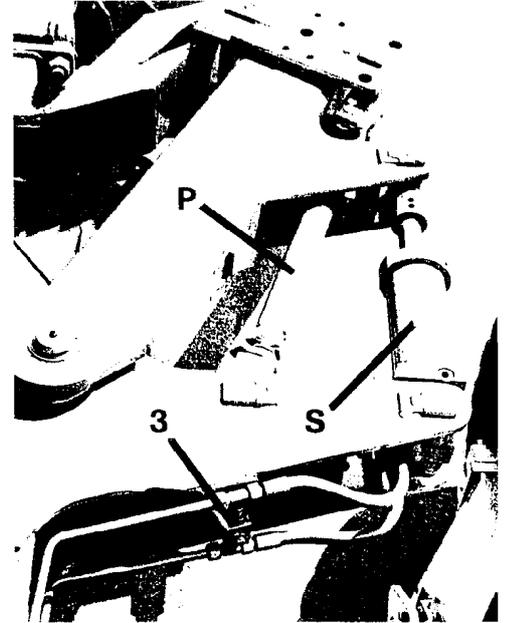


Fig.15

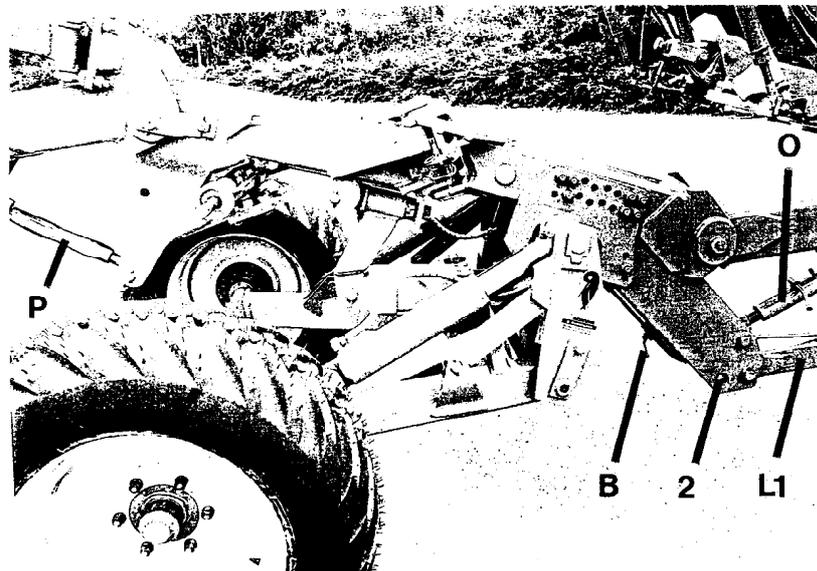


Fig.16

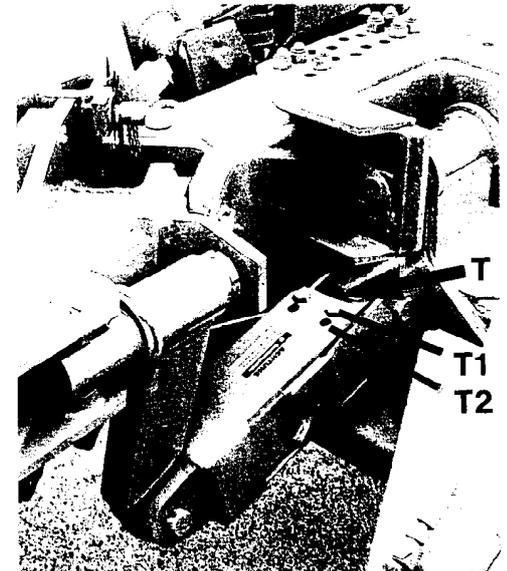


Fig.17

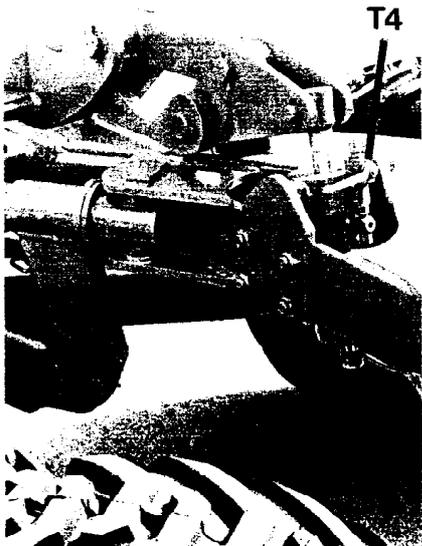


Fig. 18



Fig. 19

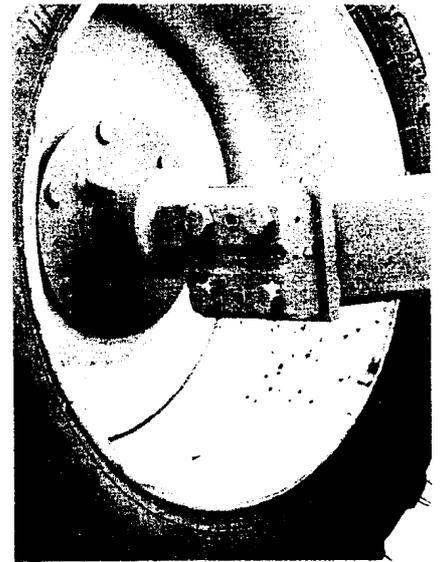


Fig. 20

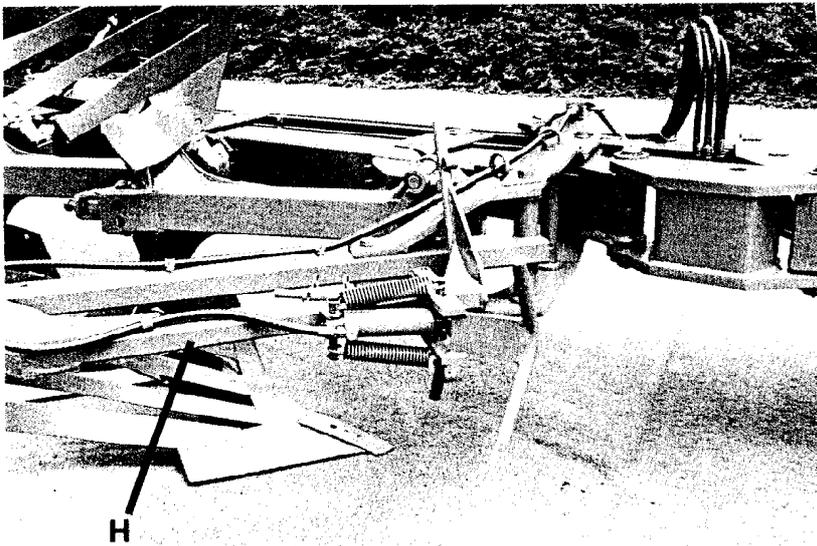


Fig. 21

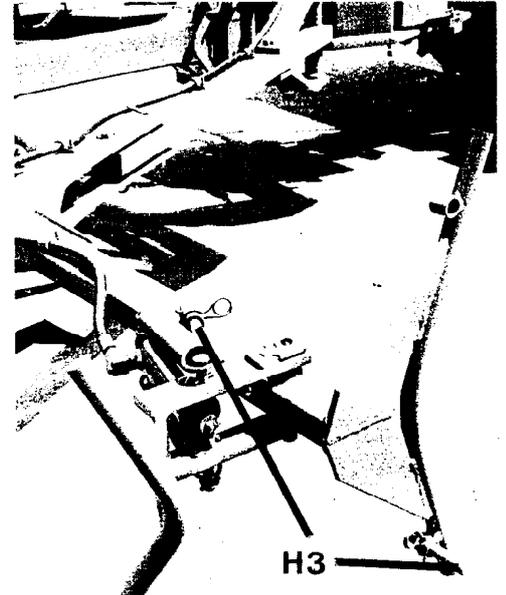


Fig. 22

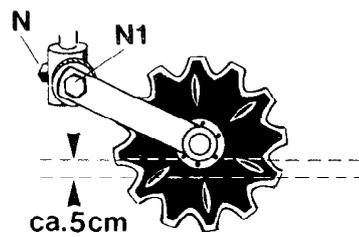
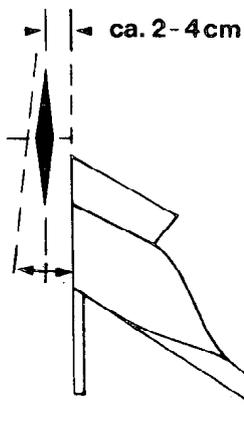


Fig. 23

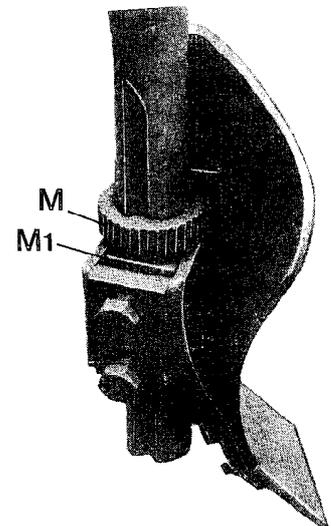


Fig. 24

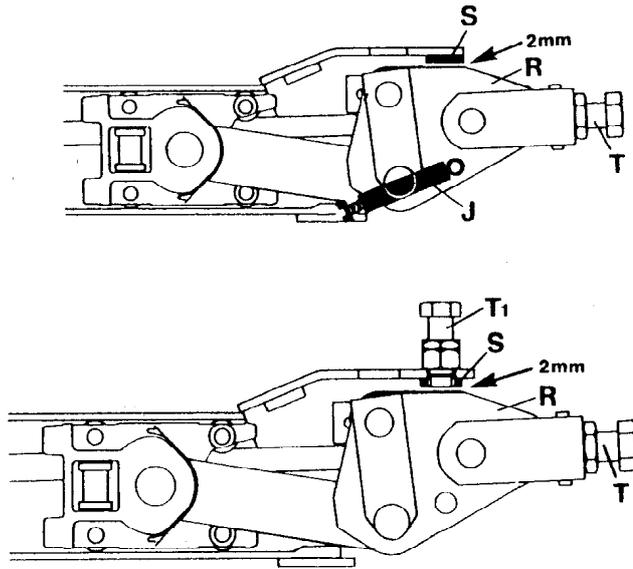


Fig.25

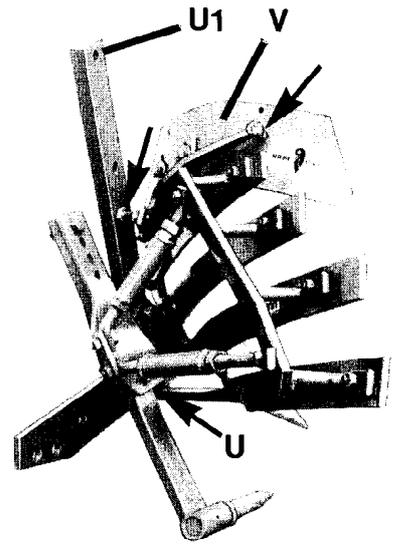


Fig.26

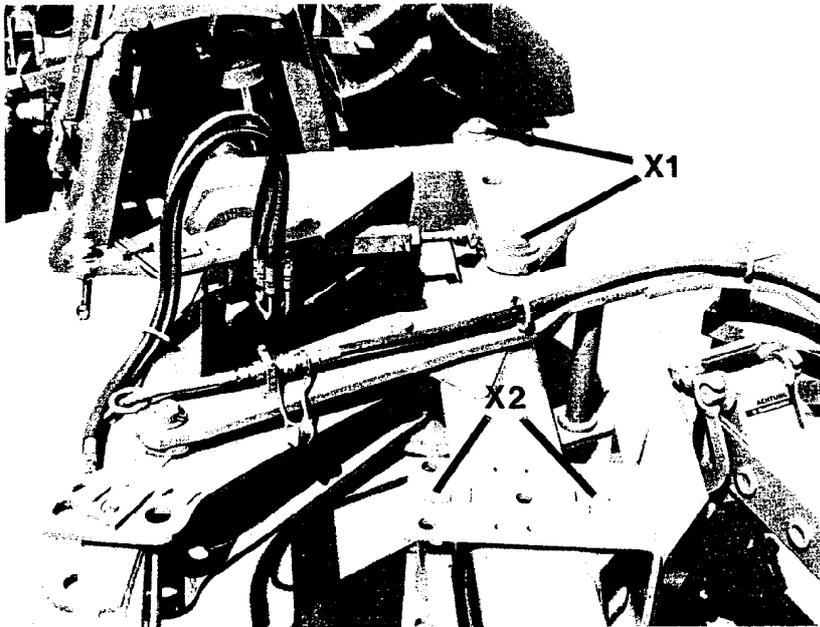


Fig.27

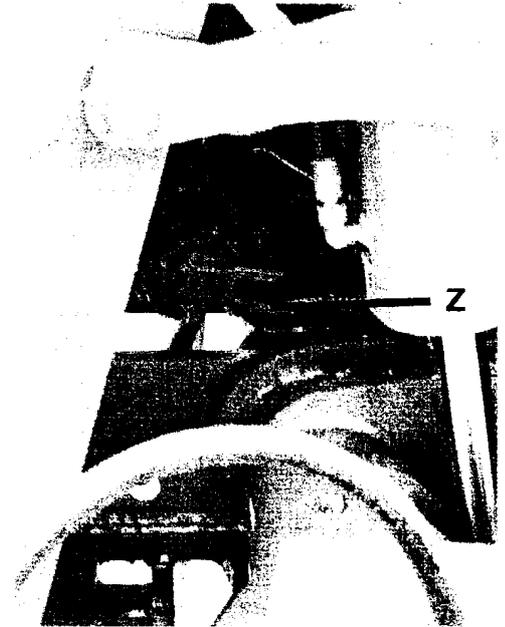


Fig.28

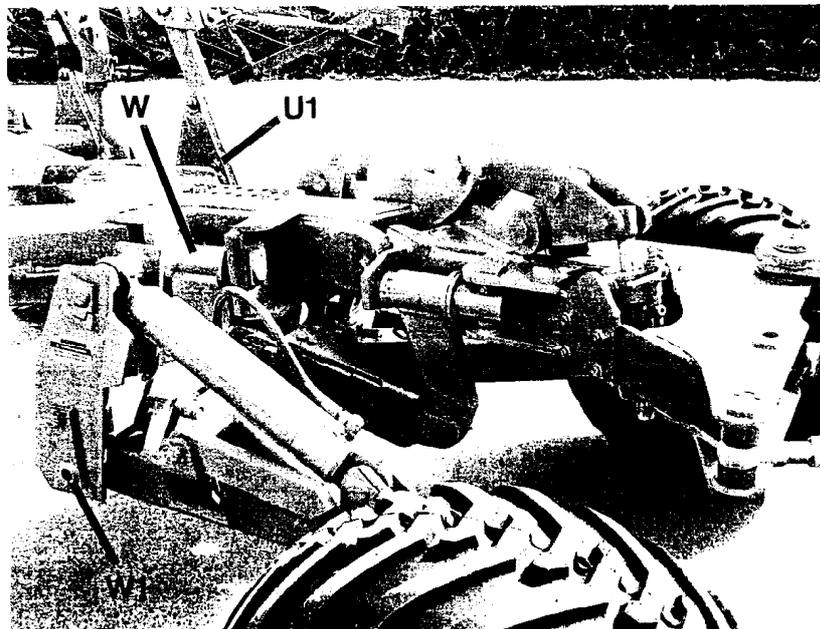


Fig.29



IMPORTANT:

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABEWERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABEWERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

Charrues réversibles semi-portées

MARABU 180 A, AG

Série 2

Conforme au code du travail.

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

RABEWERK



Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

RABEWERK GmbH+Co.

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Charrue réversible semi-portée MARABU, MARABU AVANT

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen,

18.2.1997


Dr. Aberle
Directeur Technique


Friedrich Gerdon
Directeur de bureau d'études

(français)



Déclaration CE de conformité pour les machines

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

Nous

RABEWERK GmbH+Co.

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons ci-après que

Charrue réversible semi-portée MARABU VARIANT, MARABU VARI-AVANT

est conforme aux dispositions de la Directive "Machines"

Directive 89/392/CEE
modifiée 93/44/CEE et 93/68/CEE, Annexe I

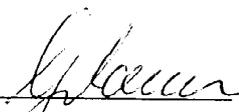
et déclare par ailleurs que, les suivants des normes harmonisées ont été appliquées

EN 292-1 et EN 292-2

Bad Essen,

18.2.1997


Dr. Aberle
Directeur Technique


Friedrich Gerdorn
Directeur de bureau d'études

(français)